



pays **Bourian**

SCoT - AIR ENERGIE CLIMAT



LES ACCORDS DU SOL

Un projet de territoire pour
le Pays Bourian

Qu'est-ce que le SCoT ?

En 2022, le Syndicat mixte du Pays Bourian lance l'élaboration du SCoT (Schéma de cohérence territoriale). Ce document stratégique a pour objectif d'accompagner les dynamiques du territoire. Il vise à proposer un cadre global cohérent et équilibré de l'action publique, notamment pour l'aménagement du territoire.

Quelle portée juridique ?

Les grands projets d'aménagement et les PLUi (plans locaux d'urbanisme intercommunaux) des communautés de communes Quercy-Bouriane et Cazals-Salviac devront être compatibles avec le SCoT.

Quelle visée ?

Le SCoT est une stratégie commune, une feuille de route permettant de coordonner les politiques publiques. Il oriente l'écriture des PLUi et les projets d'aménagement tout en permettant une interprétation locale.

Jusqu'à où se projette le SCoT ?

Le SCoT envisage l'évolution du territoire sur une période d'environ 20 ans. Cette durée permet de réfléchir aux équilibres entre les communes et de préparer le territoire aux changements.

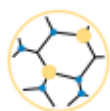
Les objectifs pour le SCoT du Pays Bourian

- 1. Organiser le développement urbain et les services à partir de la ville-centre, Gourdon, et des bourgs ruraux, dans une dynamique de solidarité et d'attractivité*
- 2. S'appuyer sur les atouts du Pays Bourian pour développer l'économie, créer de nouveaux emplois et accompagner les mutations*
- 3. Assurer la transition écologique, climatique et énergétique, préserver les ressources et prévenir les risques*

Un projet d'aménagement stratégique pour le Pays Bourian

Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) définit les orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues par le Syndicat mixte pour les 20 prochaines années.

Ce document d'orientation est l'expression d'un **projet politique** visant à répondre aux besoins présents du territoire sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.



Une stratégie reposant sur la coopération :

Mettre en commun pour réduire les besoins de la société

AXE 1 : MENAGER LES SOLS, A L'ORIGINE DE LA QUALITE DU CADRE DE VIE DU PAYS BOURIAN

Afin de raffermir les relations entre les activités humaines et les sols sur lesquels elles se déroulent, le projet de territoire cherche d'une part à **économiser les ressources locales** et d'autres part, à **favoriser les interactions mutuellement profitables entre activités humaines, milieux naturels et paysages.**

1. **PRENDRE SOIN DES SOLS, SOCLE DU PAYS BOURIAN**
2. **ENTREtenir LES RELATIONS DES ECOSYSTEMES**
3. **MENAGER LA RESSOURCE EN EAU**

AXE 2 : ORGANISER UN TERRITOIRE DE PROXIMITE AU MOYEN D'UNE LOGIQUE DE MUTUALISATION

Dans un contexte de réduction des ressources du territoire et pour mieux intégrer leur caractère fini, le Pays Bourian cherche à **développer les initiatives mutualisant les besoins.**

L'offre de services doit ainsi s'organiser non pas sur un principe de redondance mais de complémentarité : entre les communes, entre le territoire et ses voisins.

Chaque commune sert le projet du territoire et le projet de territoire les sert.

1. **LE SOL, AU SERVICE DU LIEN SOCIAL ET DE LA RENCONTRE**
2. **S'AFFIRMER COMME UNE TERRE DE SOIN**
3. **VALORISER ET MODERNISER LES ACTIVITES ECONOMIQUES**

AXE 3 : ACCENTUER L'OUVERTURE DU TERRITOIRE

Face à la crainte d'une dévitalisation du territoire, le Pays Bourian opte pour **un projet partenarial**, visant à améliorer sa visibilité, son inscription dans des réseaux d'échelles différentes.

Il s'inscrit pleinement dans l'optique d'un rééquilibrage du développement urbain permettant la revitalisation des territoires ruraux en déprise, en cohérence avec les nouveaux modes d'habiter et l'installation de nouveaux ménages sur le Pays Bourian.

1. **S'INSCRIRE DANS UN ESPACE METROPOLITAIN**
2. **RENFORCER LES RELATIONS VERS LA VALLEE DE LA DORDOGNE ET LA VALLEE DU LOT**
3. **PRENDRE SOIN DU MASSIF FORESTIER DE LA BOURIANE**

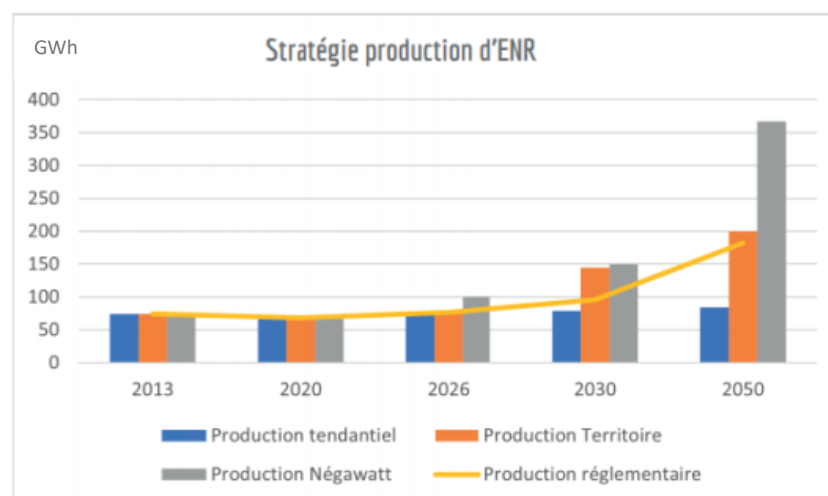
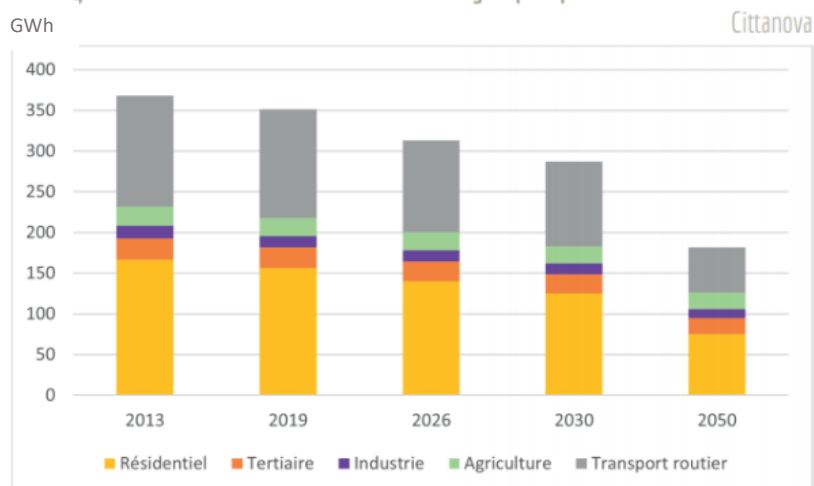
AXE 4 : AGIR EN FAVEUR DE LA TRANSITION ENERGETIQUE (VOLET AIR ENERGIE CLIMAT)

Conscient des enjeux pressants d'adaptation au changement climatique, le Pays Bourian opte pour un SCoT valant Plan Climat Air Energie Territorial. La stratégie du SCoT contribue à l'atteinte des objectifs de **maîtrise des consommations d'énergie, de production d'énergies renouvelables, de renforcement du stockage de carbone et d'adaptation au changement climatique**. La stratégie chiffrée présente fixe l'ambition du Pays Bourian en matière de transition énergétique.

Elle s'appuie sur des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et sur un déploiement des énergies renouvelables à l'échelle du Pays Bourian. Ces objectifs sont encadrés par la loi et adaptés à la réalité du Pays Bourian.

1. UN ENGAGEMENT DU TERRITOIRE DANS UNE DEMARCHE DE SOBRIETE ET D'EFFICACITE ENERGETIQUE
2. UN DEVELOPPEMENT ANTICIPE ET RAISONNE DES ENERGIES RENOUVELABLES
3. UNE OFFRE DE MOBILITES DURABLES TERRITORIALES ADAPTEE
4. UN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DURABLE ET ADAPTE AUX ENJEUX DES EVOLUTIONS CLIMATIQUES
5. UN TERRITOIRE SUPPORT POUR L'ECONOMIE LOCALE ET CIRCULAIRE

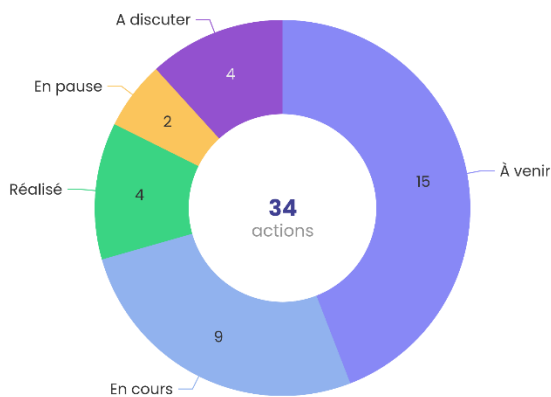
Stratégie de réduction des consommations énergétiques par secteur



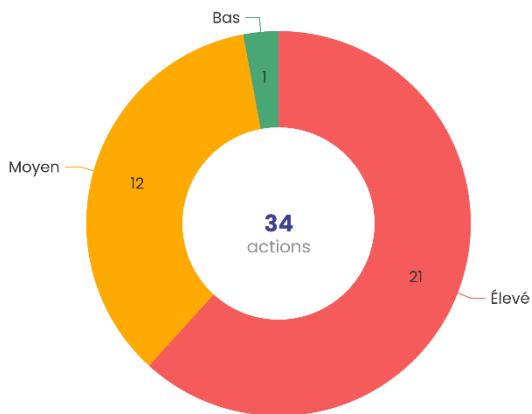
Engager concrètement le Pays Bourian dans la transition

Un plan d'actions pour 6 ans






Ce premier plan d'actions 2025-2030 du PCAET a pour ambition d'initier et poursuivre les démarches et actions nécessaires pour l'atteinte des objectifs à court, moyen et long terme. Il porte sur les sujets ayant été définis comme prioritaires par le Pays Bourian et ses partenaires.



Etat d'avancement du plan d'actions



Actions par degré de priorité

GRANDS THÈMES	GRANDES ACTIONS
RÉSIDENTIEL ET TERTIAIRE 	1.1 Sensibiliser les différents publics du territoire à la sobriété énergétique
	1.2 Développer les projets de rénovation de l'habitat
MOBILITÉS 	2.1 Encourager les déplacements multimodaux
	2.2 Accompagner les mutations de mobilité individuelle
	2.3 Développer les mobilités actives
ENERGIES RENOUVELABLES 	3.1 Accompagner les réseaux de chaleur et favoriser leur développement
	3.2 Développement de l'énergie solaire
	3.3 Développement de la méthanisation
	3.4 Développer les énergies renouvelables pour la production de chaleur
ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE 	4.1 Poursuivre les efforts de gestion, réduction et valorisation des déchets
	4.2 Accompagner la transition du monde agricole
	4.3 Accompagner la transition des acteurs économiques aux pratiques durables
	4.4 Anticiper les impacts du changement climatique et renforcer la résilience du territoire
GOVERNANCE ET COMMUNICATION 	5.1 Suivi et mise en œuvre de la politique Climat Air Energie du territoire

Le syndicat mixte du Pays Bourian est **coordinateur de la transition énergétique**. A ce titre, il anime et coordonne les actions sur le territoire. Les CC ont un référent identifié en charge de la transition écologique.

Le PCAET fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation. Après trois ans d'application, sa mise en œuvre fera l'objet d'un rapport mis à la disposition du public. Il sera mis à jour tous les 6 ans.

Actions	Priorité	Taux réalisation
1.1. Sensibiliser les différents publics du territoire à la sobriété énergétique		
1 - Sensibilisation à l'écovision	3	20%
2 - Sensibiliser les scolaires aux économies d'énergie	3	
3 - Développer le programme Défis Citoyens Locaux d'Implication pour le Climat et la Sobriété	3	
4 - Sensibiliser à l'énergie et au changement climatique	3	10%
1.2. Développer les projets de rénovation de l'habitat		
1 - Renforcer les dispositifs de la rénovation de l'habitat et favoriser le passage à l'acte	3	70%
2 - Renforcer la communication sur les dispositifs de la rénovation de l'habitat	2	70%
3 - Renforcer l'exemplarité des collectivités au sein du territoire	3	50%
2.1. Encourager les déplacements multimodaux		
1 - Accompagner la réalisation du Pôle d'Echange Multimodal de Gourdon	3	30%
2 - Améliorer l'accès aux gares en modes doux ou par des alternatives à l'autosolisme	3	
3 - Mise à disposition de flottes de véhicules	2	
4 - Développement du covoiturage solidaire	3	80%
2.2. Accompagner les mutations de mobilité individuelle		
1 - Mailler le territoire de stations de recharge pour véhicules électriques	1	
2 - Promouvoir la transition du parc automobile	2	
2.3. Développer les mobilités actives		
1 - Elaborer un schéma des mobilités actives	3	90%
2 - Encourager la mobilité piétonne à travers l'aménagement et la sensibilisation du territoire	3	20%
3 - Promouvoir le développement du vélo électrique et le tourisme actif	2	10%
3.1. Accompagner les réseaux de chaleur et favoriser leur développement		
1 - Anticiper le développement des réseaux de chaleur	2	
2 - Veiller aux raccordements aux réseaux de chaleur et favoriser l'émergence de réseau de chaleur collectif	3	
3 - Développer les partenariats d'approvisionnement pour des réseaux de chaleur	3	
3.2. Développement de l'énergie solaire		
1 - Encourager le déploiement des panneaux photovoltaïques	3	
2 - Communiquer sur le potentiel du solaire thermique	3	
3.3. Développement de la méthanisation		
1 - Actualiser l'évaluation du potentiel de méthanisation du Pays Bourian	2	
2 - Promouvoir le développement de la méthanisation	2	
3.4. Développer les énergies renouvelables		
1 - Accompagner l'usage du bois énergie	3	
1 - Promouvoir et renforcer l'installation de composteur	3	
2 - Promouvoir et accompagner la sensibilisation sur les enjeux des déchets et de la consommation	3	
3 - Promouvoir et accompagner les métiers de la réparation sur le territoire	3	
4.1. Poursuivre les efforts de gestion, réduction et valorisation des déchets		
1 - Relayer et informer sur les mutations du monde agricole vers des pratiques durables	2	
2 - Encourager l'autonomie alimentaire	2	
4.2. Accompagner la transition du monde agricole		
1 - Promouvoir et accompagner la sensibilisation des acteurs économiques aux pratiques durables	2	
2 - Promouvoir l'usage de matériaux biosourcés	2	
4.3. Accompagner la transition des acteurs économiques aux pratiques durables		
1 - Mettre en place un observatoire des impacts du changement climatique sur le territoire	2	10%
1 - Conforter l'animation et suivre la mise en œuvre de la politique Air Climat Energie sur le territoire	3	30%
2 - Insérer les enjeux Climat Air Energie dans les documents d'urbanisme	3	100%